

**URGENT**

Notre commune se situe dans une Zone de contrôle temporaire suite à l'apparition d'un cas de grippe aviaire hautement pathogène sur la commune de **MONCEAUX**.

Dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre cette maladie, il est indispensable de connaître chaque détenteur d'oiseaux, que ce soient des volailles ou des oiseaux sauvages ou exotiques maintenus en captivité, et que ce soit une détention pour l'élevage commercial ou la présentation au public ou à titre privé.

**TOUS LES ADMINISTRÉS DÉTENTEURS D'OISEAUX DOIVENT SE DÉCLARER EN MAIRIE.**

Je vous invite donc à remplir le document situé au dos et à nous le transmettre dans les plus brefs délais (secrétariat de mairie, boîte aux lettres de la mairie, mail mairie)

La Maire

Teresa DIAS

[secretariat.monceaux@wanadoo.fr](mailto:secretariat.monceaux@wanadoo.fr)

*Tél : 03.44.72.69.31*

*Place Robert Josse—60940 MONCEAUX*